

# INFO

1<sup>E</sup> SEMESTRE 2017

Communauté  
de commune de  
Mirecourt -  
Dompaire

Communauté  
d'Agglomération  
d'Epinal

# SCoT

## Bienvenue à la Communauté de Communes de Mirecourt !



L'évènement de ce premier semestre est la décision prise par le Conseil Communautaire de Mirecourt-Dompaire d'adhérer pleinement au Syndicat du SCoT des Vosges Centrales suite aux recompositions des intercommunalités. Je remercie tous les élus de cette Communauté de Communes ainsi que son Président, Monsieur Yves Séjourné, pour l'intérêt qu'ils portent à la démarche de SCoT engagée dans les Vosges Centrales depuis plus de 10 ans. Avec leur arrivée, le territoire du SCoT renforce sa pertinence en se rapprochant de la réalité des flux socio-économiques du bassin de vie. En 2017, les travaux de révision du SCoT seront consacrés à la mise au point du nouveau *Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)*. Il va être complété par un *Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)*.

Un temps fort est prévu le 3 juillet avec l'organisation de la conférence annuelle des maires qui sera consacrée cette année à la mobilité et aux transports. Les partenaires du SCoT seront invités pour échanger sur les perspectives dans ce domaine afin de renforcer la gouvernance locale sur les Vosges Centrales.

En parallèle, les autres activités du Syndicat se poursuivent notamment dans le domaine de l'énergie. Les perspectives de démantèlement du radar militaire offrent en effet de nouvelles opportunités pour le développement de l'énergie éolienne et il est temps d'impliquer plus les collectivités locales dans les projets pour que les bénéfices profitent pleinement aux territoires locaux.

En conclusion, j'invite donc chacun à contribuer en fonction de ses compétences et de ses responsabilités à la poursuite de la révision du SCoT et à ses autres activités, notamment dans le domaine de l'énergie.

**Michel Heinrich, Président du Syndicat**

**Bureau : 20 mars 2017**

17h, 4, rue Louis Meyer, GOLBEY

**Comité Syndical : 3 avril 2017**

18h, Espace Cours, EPINAL

## AGENDA SCoT VOSGES CENTRALES :

### Conférences 20 17 :

- **Tous à énergie positive : 3 avril**

20h, Espace Cours, EPINAL

- **Villes & campagnes de demain : 8 juin**

18h30, Grand Salon de l'Hôtel de Ville, EPINAL

**Conférence annuelle TEPCV des maires :  
sur la thématique de la mobilité : 3 juillet**

14h30, Centre des Congrès, EPINAL

**Ateliers de restitution du potentiel territorial de  
développement pour les filières :**

- **Hydro-électricité : 11 mai**

10h, Moulin Cotan, 41 Rue de la Chenale, Fontenoy-Le-Château

- **Géothermie : 17 mai**

10h, 4, rue Louis Meyer, GOLBEY

## AUTRES EVENEMENTS NATIONAUX :

**Rencontres des SCoT du Grand Est : 1<sup>er</sup> juin 2017**

METZ

**Rencontres nationales des SCoT : 6 au 7 juillet 2017**

ANGOULEME

Les chiffres clefs mis à jour

- **154 communes**
- **160 322 hectares**
- **53 445 emplois au lieu de travail en 2013 (38 % des emplois du département)**
- **67 721 logements en 2013**
- **136 653 habitants (population totale légale au 1<sup>er</sup> janvier 2017)**
- **35,3% de la population des Vosges**
- **81% de communes inférieures à 1 000 habitants, soit 22% de la population des Vosges Centrales**

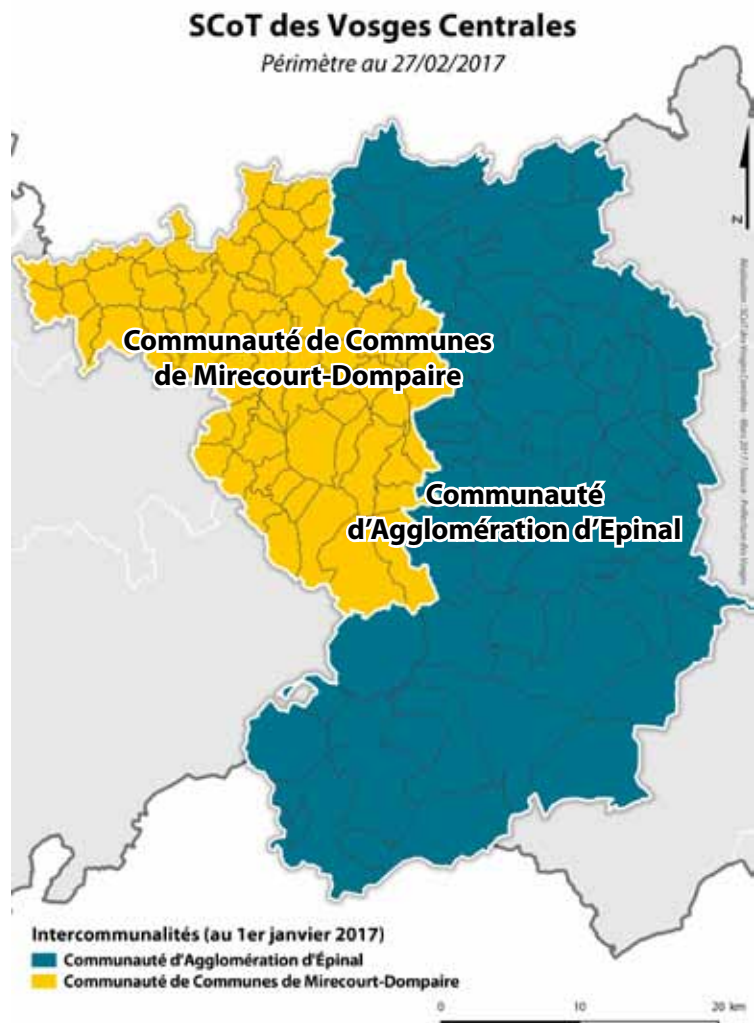
## Le nouveau profil du territoire des Vosges Centrales

Suite à la mise en œuvre du nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale, la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire a décidé d'adhérer au Syndicat du SCoT des Vosges Centrales le 27 février 2017. D'autres intercommunalités pourront aussi venir si elles le souhaitent dans le cadre d'une adhésion classique.

Les membres actuels sont désormais :

- **La Communauté d'Agglomération d'Epinal composée de 76 communes et de 115 993 habitants,**
- **La Communauté de Communes de Mirecourt - Dompaire composée de 78 communes et de 20 660 habitants.**

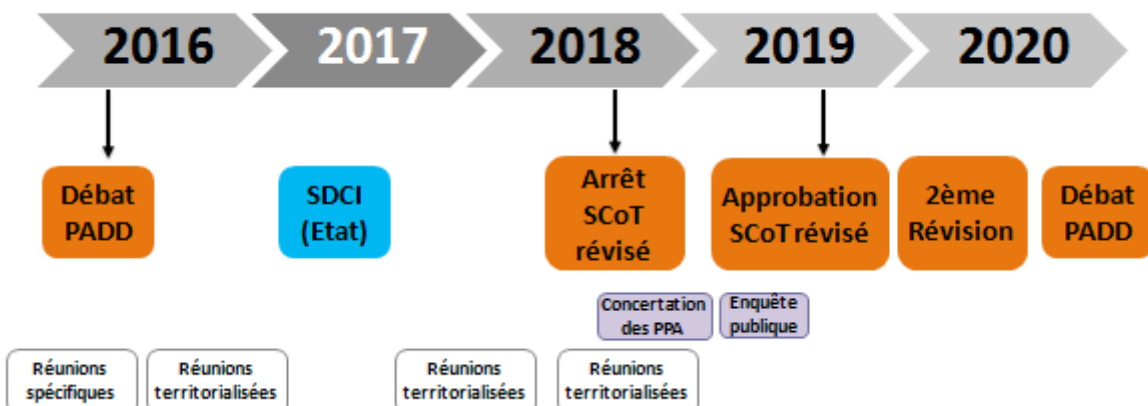
L'extension porte sur 31 communes qui ne faisaient pas partie de l'ancien périmètre de SCoT. Elle constitue un apport net de 11 951 habitants. La population du territoire des Vosges Centrales est désormais de 136 653 habitants.



## Incidence sur la révision en cours du SCoT

La récente loi « Egalité et Citoyenneté » promulguée le 27 janvier 2017 prévoit d'achever les procédures de révision de SCoT sur leur périmètre antérieur. Ces modalités éviteront de retarder les procédures de révision en cours quand elles sont déjà bien avancées. Pour cela, le débat du *Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)* doit avoir eu lieu, ce qui est le cas dans les Vosges Centrales. Ces changements donnent aux nouveaux venus le temps de prendre connaissance des enjeux. Toutefois, la délibération d'approbation du SCoT révisé devra être votée par l'ensemble des délégués du Comité Syndical, ce qui présente l'avantage d'associer dès à présent les élus des nouvelles communes aux réflexions.

## Calendrier prévisionnel de révision du SCoT des Vosges Centrales

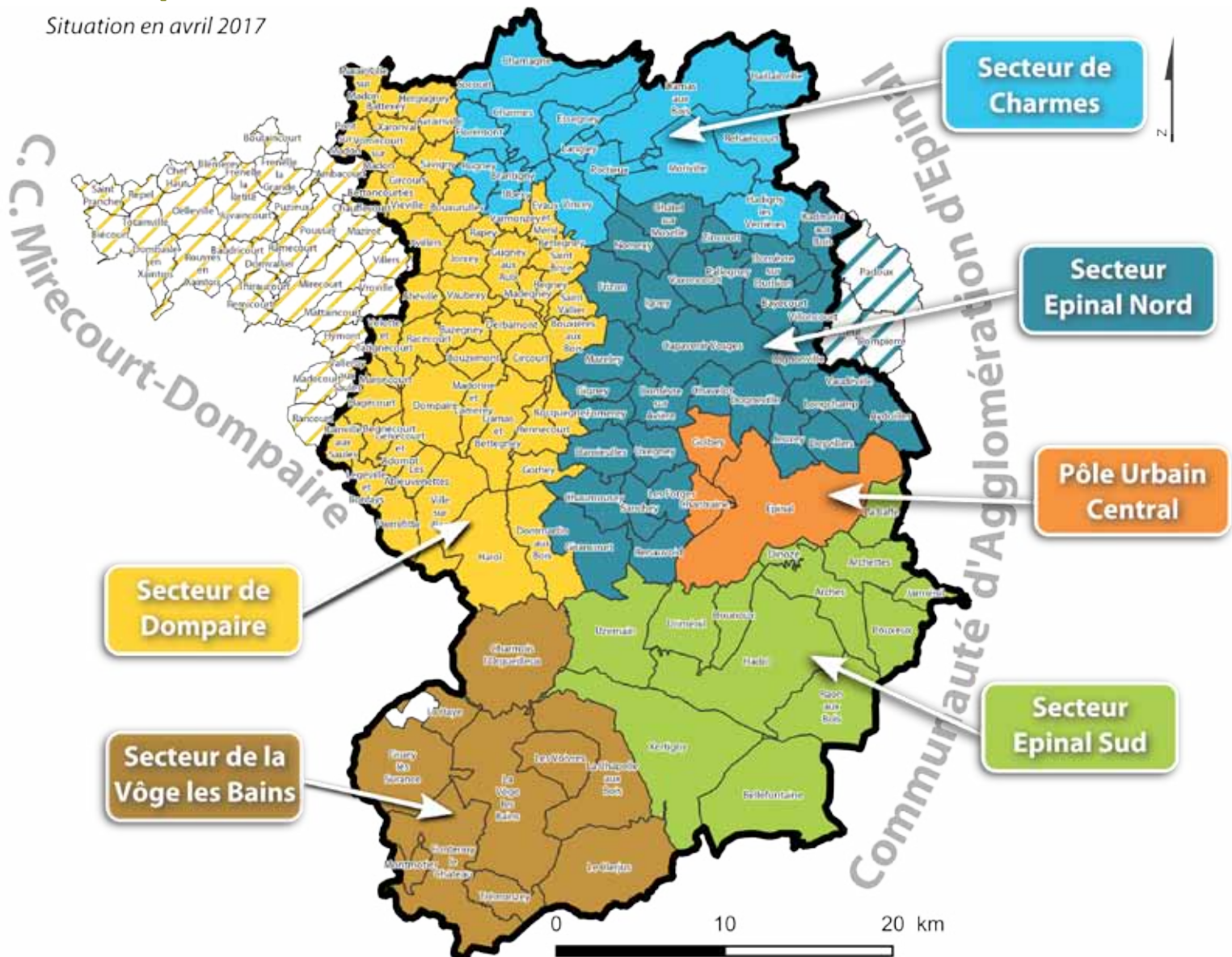




# PÉRIMÈTRE & RÉVISION

## Périmètre pour la révision du SCoT en cours

Situation en avril 2017



## Prendre en compte la diversité des Vosges Centrales

Afin de prendre en compte la diversité des Vosges Centrales, six secteurs ont été définis en tenant compte du fonctionnement des bassins de vie et des anciens découpages intercommunaux.

## Les réunions pour la révision du SCoT

Les réunions pour la révision du SCoT prévues au premier semestre sont les suivantes :

- *GT Schéma de la Mobilité, des transports et des communications numériques* : 2 février 2017
- **COFIL de révision** au Grand Salon de l'Hôtel de ville d'Epinal :
  - 10 mars à 9h30 sur la stratégie énergétique territoriale
  - 6 avril à 14h30 sur le thème des transports
  - 12 mai à 10h sur le thème de l'économie
  - 2 juin à 10h sur le thème de l'environnement
- **6 Ateliers de préparation du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)** : à partir de mai
- 2 Réunions concernant la démarche de densification douce (BIMBY) (dates à programmer)
- 3 Réunions concernant la création d'une structure d'investissement participatif (dates à programmer)

## Energies renouvelables et de récupération : un potentiel à saisir !

Faisant suite à l'étude menée en régie pour estimer le potentiel en ressources énergétiques du territoire (à télécharger sur [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr)) des compléments d'analyse ont été effectués dans le cadre du *schéma structurant des énergies renouvelables et de récupération*. Les résultats de ces analyses seront présentés pour certaines filières dans le cadre de sous-groupes techniques ouverts aux acteurs de la filière, en vue d'identifier les prochains projets à accompagner et de définir la feuille de route pour consolider les filières locales. Elles auront lieu :

- **Hydro-électricité** : jeudi 11 mai à 10h, au Moulin Cotant, 41 Rue de la Chenale, Fontenoy-Le-Château
- **Géothermie** : mercredi 17 mai à 10h, à la Maison des Territoires, 4, rue Louis Meyer, Golbey
- **Bois-énergie** : la date reste à définir (lieu : Maison des Territoires, 4, rue Louis Meyer, Golbey)

## Conférence annuelle des maires TEPCV sur le thème de la mobilité

Dans le cadre de la révision du SCoT, le Syndicat est chargé de définir les grandes orientations à suivre en matière de mobilité, de transports et de communication numérique sur son territoire. Dans le même temps, La loi Notre a bouleversé la répartition des compétences en matière de mobilité et de communications numériques avec notamment des transferts depuis les Départements vers les Régions, ainsi qu'un élargissement du rôle des EPCI.

Afin de préparer les conditions d'une gouvernance locale adaptée aux nouveaux enjeux, une conférence réunissant tous les élus et tous les partenaires sera organisée :

**Lundi 3 juillet 2017 de 14h30 à 17h au Centre des Congrès d'Epinal.**

Ce sera l'occasion d'annoncer les premières orientations du SCoT en prenant appui sur les études en cours. Les partenaires du SCoT comme la Région, le Département, le Sillon Lorrain ou encore la SNCF seront invités à exposer leur vision d'avenir dans ce domaine pour renforcer la gouvernance locale sur les Vosges Centrales. Dans cette perspective, la signature de premiers accords de coopération est envisagée. Cette manifestation bénéficiera de subventions TEPCV.



## Rencontres régionales des SCoT du Grand Est : 1<sup>er</sup> juin

Les rencontres des SCoT du Grand quart Nord-Est se dérouleront à Metz le 1<sup>er</sup> juin sur le thème « *SCoT et interterritorialité* ». Les recompositions territoriales en cours renouvellent les besoins d'interfaces entre les SCoT et leurs partenaires. C'est l'occasion d'activer des plateformes de dialogue, notamment des « *interSCoT* » pour faciliter les échanges entre SCoT mais

aussi avec les Régions à l'occasion de l'élaboration des SRADDET ou avec les départements et les agglomérations à l'occasion de contractualisations diverses.

## Rencontres nationales des SCoT : 6 & 7 juillet 2017

Les prochaines Rencontres Nationales des SCoT auront lieu les 6 et 7 juillet 2017 à Angoulême sur le thème « *(Re)Dessine-moi un SCoT : la planification territoriale au défi d'un monde dynamique* ». Comme chaque année, il s'agit d'un temps fort d'échanges entre les élus porteurs de SCoT et leurs partenaires. Ces rencontres sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à vous inscrire et à vous renseigner auprès du Syndicat pour tout complément d'information.

Pour en savoir plus : [www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)

**Directeur de publication**

Michel HEINRICH  
Président du Syndicat

**Diffusion**

1 500 exemplaires conçus & réalisés en interne.

**Illustration**

Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal

**Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

4, rue Louis Meyer 88190 GOLBEY

Tel : 03 29 32 47 96 / Fax : 03 29 35 22 03

[syndicat@scot-vosges-centrales.fr](mailto:syndicat@scot-vosges-centrales.fr) / [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr)